

Relevé de décisions

RÉF. **Bulac/05/104** AFFAIRE SUIVIE PAR Marie-Lise Tsagouria
TÉL. +33 (0)1 53 46 15 60 MÉL. marie-lise.tsagouria@bulac.sorbonne.fr

DATE 5 septembre 2005

RÉUNION **Conseil scientifique
du 3 juin 2005**

PARTICIPANTS

Natalia AVTONOMOVA	Marc FONTANA
Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT	Isabelle NECTOUX
Salem CHAKER	Daniel RENOULT
Peter COLVIN	Marie-Lise TSAGOURIA
Jean-Pierre DRÈGE	
Gérard FUSSMAN	
Maurice GARDEN	
Pierre GONNEAU	
Serge GRUZINSKI	
Bernard HOURCADE	
Françoise HOURS	
Cheng PEI	
Éric SEIZELET	
Petra WERNER	
Jan Just WITKAM	
Xiaohong XIAO-PLANES	

EXCUSÉS

Jan BREMAN
Marie-Claude MAUREL

PROCHAINE RÉUNION **9 décembre 2005**

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1. Compte rendu de la réunion du 17 décembre 2004**
- 2. Avancement général du projet**
- 3. Conseil scientifique : suggestion de nouveaux membres (Afrique, Asie du Sud-Est...)**
- 4. Collections de périodiques : présentation des résultats de l'inventaire (ou « récolement ») et discussion**
- 5. Organisation du libre-accès**



Maurice Garden, président du conseil scientifique, souhaite la bienvenue à Mme Xiao-Planes et à MM. Gruzinski et Seizelet qui participent pour la première fois au conseil scientifique.

1. Compte rendu de la réunion du 17 décembre 2004

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité sous réserve des ajouts suivants :

- Cheng Pei précise que l'un des problèmes des échanges est aussi l'absence de régularité dans l'arrivée des documents.
- Gérard Fussman relève que le compte-rendu a été rédigé de manière synthétique et ne fait pas mention du nom des intervenants. Dans la mesure où les avis étaient relativement unanimes, cela n'est pas gênant, mais en cas de discordance de position, il demande que les intervenants soient nommément cités.

2. Avancement général du projet

Études architecturales : Daniel Renoult rappelle les grandes étapes de la phase d'étude :

- esquisse remise le 1^{er} mars
- avant-projet sommaire (APS) remis le 8 juin
- avant-projet détaillé (APD) : prévu fin septembre
- projet : prévu mi-janvier 2006
- livraison générale du bâtiment annoncée pour début 2009.

Les discussions très fructueuses entre les utilisateurs, la Région Île-de-France, maître d'ouvrage, et la maîtrise d'œuvre (Ateliers Lion) ont permis de beaucoup améliorer le projet depuis le concours :

- les surfaces de stockage sont maintenant conformes au programme,
- les surfaces des salles de lecture s'approchent des valeurs programmées et la qualité des espaces (éclairage naturel...) a bien progressé,
- la réorganisation complète des espaces professionnels donne une bien meilleure cohérence de fonctionnement.,
- le hall d'accueil général du bâtiment a retrouvé son volume, sa clarté naturelle et sa lisibilité.

Statuts de la future bibliothèque : le groupe de travail propose qu'elle dispose d'une autonomie juridique réelle, de préférence sous la forme d'un établissement public. Dans cette hypothèse il faudra veiller à la représentation des partenaires au conseil d'administration et au conseil scientifique du futur établissement afin de leur assurer un pouvoir réel d'orientation sur le fonctionnement.

Catalogue : après 18 mois de travaux préparatoires, notamment consacrés à la migration des données existantes, le catalogue de la BULAC, commun à l'ensemble des bibliothèques membres du projet, est mis en ligne sur le site web, le 3 juin 2005, jour du conseil scientifique. .

3. Conseil scientifique : suggestion de nouveaux membres (Afrique, Asie du Sud-Est...)

Selon la convention constitutive du GIP BULAC, le conseil scientifique peut compter un maximum de vingt membres. À ce jour, seules dix-huit personnes ont été nommées par le conseil d'administration. Afin d'équilibrer la représentation des différentes aires culturelles, il serait souhaitable que les deux nouveaux membres soient des spécialistes de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud-est.



Maurice Garden propose aux membres du conseil de suggérer des noms au prochain conseil d'administration, en les adressant par courriel à Marie-Lise Tsagouria.

4. Collections de périodiques : présentation des résultats du récolement

Une note synthétisant les résultats du récolement a été transmise aux membres du conseil avant la réunion. Les principaux éléments en sont rappelés :

- 1/3 seulement des titres sont catalogués (dans SUDOC et dans le catalogue de la BULAC) : en attendant la mise à jour des catalogues, le fichier complet issu du récolement est mis en ligne sur le site web de la BULAC (rubrique *Catalogue/Inventaire des périodiques*).
- Sur 25 000 titres, 3 700 environ sont vivants.
- 60% des titres sont en langues non occidentales
- 20% des collections, actuellement stockées au Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) n'ont pu être matériellement examinées.

À partir des informations collectées, différents travaux sont maintenant à mener : cataloguer les 15 000 titres non traités et transférer les données d'état de collection ; obtenir un retour scientifique domaine par domaine sur les collections existantes, notamment dans la perspective du libre-accès ; tirer des conclusions pratiques en termes d'acquisition et de conservation partagées entre les bibliothèques membres de la BULAC.

Maurice Garden souligne le rôle d'orientation que doit jouer le conseil scientifique sur ces deux derniers points.

Serge Gruzinski s'étonne de la très faible part des collections traitant des civilisations amérindiennes. Il remarque que cette lacune peut être à l'origine de profonds malentendus compte tenu de l'intitulé de la bibliothèque « Langues et civilisations du monde ». Daniel Renoult rappelle que cet inventaire est simplement une photographie des collections actuelles des membres de la BULAC. L'essentiel des collections américanistes à Paris ne se trouvent pas à la BULAC. Des accords explicites devront en revanche être trouvés entre établissements (Musée du Quai Branly, BNF...) pour que les lecteurs puissent se repérer dans le paysage documentaire parisien. Dans cette perspective, il propose qu'une prochaine séance du conseil soit consacrée aux partenariats.

Bernard Hourcade souligne le progrès considérable – et riche de découvertes – que constitue cette première mise à plat des collections de périodiques. Il pense que la mise en valeur de cette liste de ressources disponibles passe par les équipes de recherche, qui sont les mieux à même d'en apprécier l'intérêt. Il s'interroge sur la place à donner aux périodiques d'actualité.

Natalia Avtonomova remarque qu'une grande part des collections russes s'arrête en 2002 : Françoise Hours répond que c'est effectivement un point crucial, les collections étant de moins en moins d'actualité, en lien notamment avec la baisse des échanges..

Pierre Gonneau se propose d'étudier précisément la question des titres qui seraient encore vivants, mais pour lesquels il n'y aurait plus d'abonnement en cours.

Gérard Fussman apprécie le travail effectué, mais exprime ses craintes sur la BULAC « bibliothèque dominante » : il souhaiterait qu'il soit renvoyé plus systématiquement aux autres bibliothèques parisiennes et que des accords de partenariat soient passés avant d'envisager la future politique d'acquisition.

En réponse à une question de Xiaohong Xiao-Planes sur le caractère de catalogue collectif du catalogue de la BULAC, il est répondu que les périodiques chinois se trouvant à Lyon, au Collège de France



ou dans d'autres bibliothèques, doivent trouver leur visibilité dans SUDOC ou dans le Catalogue collectif de France (CCFr), plutôt que dans celui de la BULAC.

Jean-Louis Bacqué-Grammont s'interroge sur la possibilité d'obtenir un exemplaire du dépôt légal pour les ouvrages spécialisés concernant le domaine BULAC. Cheng Pei rappelle qu'une réforme est en cours visant à réduire de 4 à 2 le nombre d'exemplaires déposés par l'éditeur. Il propose de communiquer dès maintenant la liste des périodiques arrivant par échange à la BNF, afin que la BULAC puisse repérer les titres qui l'intéresseraient. Un bon début de partenariat entre les deux établissements pourrait s'appuyer sur une comparaison des titres vivants.

Bernard Hourcade souligne que c'est au conseil scientifique de définir l'identité et le périmètre de la BULAC, en tenant compte de ses héritages.

Éric Seizelet rappelle l'existence du programme du CNRS pour la mise en ligne des revues SHS. L'accent est mis pour l'instant peu mis sur l'Asie, ce qui plaide en faveur d'un partenariat officiel avec le CNRS. Maurice Garden prendra un rendez-vous dans ce sens.

Concernant la presse en ligne, Gérard Fussman explique que le contenu n'est pas identique entre version papier et version électronique (ex. : *Le Monde*) et que l'on ne peut donc faire l'économie de la version papier. Par ailleurs, la presse orientale n'a souvent été conservée qu'en Europe.

Éric Seizelet insiste néanmoins sur l'extraordinaire confort que représente pour les chercheurs l'accès informatisé aux revues. De son point de vue, la BULAC pourrait faire pour les aires culturelles un travail comparable à celui du CNRS.

Maurice Garden conclut ce point de l'ordre du jour en proposant :

- que les groupes de travail « politique documentaire » se concentrent en priorité sur les titres vivants, image des forces actuelles, pour définir ce que doit être l'avenir ;
- que le prochain conseil scientifique se consacre à la notion « d'établissement partenaire » de la BULAC ;
- de réfléchir à la place de la presse dans les collections : indispensable à la recherche contemporaine, elle pose néanmoins de sérieuses questions (budget à y consacrer et critères de sélection des titres compte tenu du nombre de pays concernés, stockage et conservation des collections).

5. Organisation du libre-accès

Une note présentant le cadre de classement proposé pour les collections en libre-accès a été diffusée aux membres du conseil avant la réunion. Les principales étapes du travail déjà accompli sont rappelées en séance :

- mise en place des équipes chargées de la sélection des documents par domaine, avec coordination inter-établissements ;
- présentation et discussion du cadre de classement géographique dans les groupes de travail politique documentaire ;
- mise au point d'un système de classification, issu d'une adaptation profonde de la Classification décimale Dewey, avec l'appui d'un groupe de travail *ad hoc*.

À la question de Jean-Pierre Drège sur la façon dont a été adaptée la Dewey, Marc Fontana explique que certaines classes ont été complètement remaniées, afin d'arriver à une représentation équilibrée des disciplines pour l'ensemble des aires culturelles. L'exemple le plus parlant est celui de la classe 200 - *Religions* : 8 sous-classes sur 10 sont consacrées au christianisme dans la Dewey, 1 sur 10 dans la classification BULAC.



Le cadre de classement proposé donne lieu à de nombreux échanges, en particulier sur le cadre de classement géographique et les choix qu'il implique. A ce sujet, plusieurs suggestions sont faites par les membres du conseil :

- Gérard Fussman propose de supprimer la notion de « Peuples sans territoire compact » et de s'en tenir à la liste et aux frontières des États-nations.
- Salem Chaker souhaite voir figurer le champ des études berbères, et d'une manière plus générale, que soient plus visiblement pris en considération dans le classement les publics utilisateurs et les champs disciplinaires et scientifiques constitués.
- Peter Colvin suggère que l'on utilise les zones destinées aux généralités (à différents niveaux : documentation générale, généralités par aire culturelle, généralités par domaine géographique) pour les ouvrages pluri-disciplinaire ou pluri-géographique (ex. : Islam).
- Serge Gruzinski remarque la proximité d'objectifs de la BULAC et du Musée du Quai Branly : un rapprochement est indispensable entre les deux établissements, visant si possible à harmoniser l'organisation des collections en libre-accès, du moins les politiques documentaires.
- Françoise Hours remet en séance une note relevant des lacunes ou des incohérences dans le découpage géographique et proposant des possibilités de correction : il s'agit notamment de traiter différemment les peuples sans territoire compact, les études juives, les généralités du monde musulman, les études berbères, l'Antiquité méditerranéenne, le français langue étrangère... et de mieux répondre à la logique de l'enseignement et de la recherche.
- Jean-Pierre Drège est également convaincu de la nécessité de partir du besoin des usagers, notamment pour les 1^{er} et 2^{ème} cycles.
- Jean-Louis Bacqué-Grammont note qu'un tel cadre de classement ne pourra manquer de susciter des critiques d'un point de vue diplomatique compte tenu de la place accordée par exemple à l'aire kurde, à Malte, au Tibet, etc...
- Éric Seizelet suggère d'insister sur le caractère pragmatique du classement à mettre en œuvre, en évitant aussi bien le strict point de vue des diplomates que celui de telle ou telle sensibilité religieuse ou politique actuelle.
- Bernard Hourcade réaffirme que le découpage géographique est la base même de la BULAC et qu'avec quelques légères modifications le classement proposé doit convenir.
- Pour Petra Werner et Daniel Renoult, ces discussions se renouvellent dès qu'il convient d'établir un classement de bibliothèque : il ne peut pas y avoir en ce domaine de solutions répondant à tous les critères (linguistiques, culturels, diplomatiques, politiques, religieux). Il ne s'agit effectivement que d'un simple classement de documents : le catalogue informatisé permet des recherches multi-critères beaucoup plus riches, qui permettront des approches scientifiques plus complètement satisfaisantes.
- Gérard Fussman pense qu'il sera important d'achever cette discussion sur plans, afin de mieux percevoir les rapprochements physiques entre les différents sous-ensembles.
- Afin d'aboutir sur ce sujet, Peter Colvin et Maurice Garden suggèrent aux membres du conseil d'échanger leurs idées par messagerie, et si possible sur un forum de discussion.

La prochaine séance du conseil scientifique est fixée au 14 octobre 2005 (date à confirmer).